

ENSEMBLE AVEC LES FAMILLES

SOMMAIRE

La recherche	P.2 et 3
Paroles d'aidants	P.4
Le 93 désert	
médical	P.5
La maltraitance	P.6 et 7
Les séjours vacances	
France Alzheimer	P.8

Éditorial

Assemblée générale de FA93 23 avril 2022 à 14 h30 En visio-conférence

En raison de la recrudescence du nouveau variant Omicron du virus de la Covid, le Conseil d'administration de votre association FA93 a estimé préférable de nous réunir pour cette AG, en visio-conférence, afin d'éviter de vous mettre en danger, même si ce virus est nettement moins dangereux. **Tous les adhérents à jour de leur cotisation au 31 décembre 2021** ont reçu son ordre du jour et un pouvoir à nous retourner s'ils ne peuvent être présents via le lien Internet que nous avons créé pour nous réunir.

Nous vous rendrons compte de notre gestion financière de FA93 et de nos actions au cours de l'année 2021, pour répondre à nos principales missions :

- **Soutenir et informer les aidants familiaux ;**

- **Assurer la représentation des personnes malades et des familles** dans les instances sanitaires et médico-sociales de notre département ;

- **Sensibiliser le grand public, les politiques locales et les professionnels ;**

- **Encourager la recherche**

Après ces informations et les votes statutaires de l'AG, nous serons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concrètes, pratiques, que vous pouvez vous poser ... et nous savons combien elles sont nombreuses dans ces années si difficiles que nous vivons.

Participer à votre Assemblée Générale par votre présence ou votre pouvoir, est un signe essentiel pour tous les bénévoles engagés pour vous au sein de votre association.

*La Présidente Denise Lauprêtre
et les bénévoles de FA93*

Nos formations gratuites des aidants familiaux en 2022

Depuis plus de 30 ans, l'association FRANCE ALZHEIMER 93 milite pour faire reconnaître le dévouement et les compétences des aidants familiaux.

Mais l'amour ne suffit pas face à la complexité de vos multiples responsabilités d'aides et de soins, face aux conséquences très lourdes d'un tel accompagnement.

Deux formations en présentiel sont actuellement en cours à Aubervilliers et Tremblay.

Prochainement, en visio-conférence et sur inscription :

les samedis 23 avril, 7 mai et 14 mai, 11 et 25 juin de 9 h30 à 12 h30

Dès qu'une information nouvelle sur nos formations se concrétise, nous la mettons immédiatement sur notre site Internet : ne manquez pas, si possible, d'aller le visiter régulièrement !

Alzheimer : des déterminants propres à chaque personne

Il n'existe pas de maladie d'Alzheimer typique. Les symptômes, la pathologie, les facteurs de risque et les évolutions sont variables selon les personnes.

Les avancées de l'imagerie cérébrale permettent aujourd'hui d'affiner les modèles de progression de la maladie d'une zone cérébrale à l'autre, au fil du temps, en observant l'accumulation pathologique des protéines amyloïdes et tau.

Cependant, ces biomarqueurs peuvent être présents chez des personnes sans aucun symptôme ! Cette définition purement biologique de la maladie permet-elle de poser un diagnostic et que faut-il annoncer au patient ?

En 2021, un groupe de travail international a actualisé les critères d'utilisation des biomarqueurs en pratique clinique :

Le diagnostic de la maladie d'Alzheimer doit être limité aux personnes qui présentent des biomarqueurs positifs associés à des symptômes spécifiques de la maladie d'Alzheimer, alors que les personnes sans déficit cognitif et présentant seulement des biomarqueurs positifs ne doivent être considérées que comme « à risque » de progression vers la maladie d'Alzheimer.

Source Alzheimer actualités – Médéric Alzheimer

La « fragilité » facteur de risque dans la maladie d'Alzheimer

Une étude menée par une Université canadienne et une l'Université du Royaume-Uni met en évidence le lien entre la fragilité d'une personne et le risque de développement de la maladie, indépendamment d'un risque génétique préexistant.

Les chercheurs se sont concentrés sur le niveau de fragilité d'une personne. **La fragilité, est ici entendue comme une gamme de problèmes de santé de la personne.**

Cette étude de grande échelle permet à la fois d'établir un lien entre santé physique et santé mentale et d'espérer réduire considérablement le développement de la maladie par l'adoption d'un mode de vie sain malgré une prédisposition génétique. Les scientifiques ont étudié les importantes données de santé et de vie collectées de 196 123

personnes, en examinant les différents paramètres : le risque génétique de maladie d'Alzheimer, le score de fragilité et les modes de vie sains de chaque participant. Ils ont ensuite recherché quelles personnes avaient développé une maladie d'Alzheimer sur une période de 10 ans.

Les personnes les plus fragiles étaient 3,68 fois plus susceptibles de développer une maladie d'Alzheimer que les personnes ne présentant pas de fragilité. Les chercheurs ont également découvert que la fragilité augmentait le risque de maladie d'Alzheimer y compris pour les personnes présentant une prédisposition génétique à cette maladie.

Lancement d'une plateforme de formation des médecins généralistes

Cette plateforme baptisée « Mémoire » s'appuie sur les recommandations de la Haute Autorité de Santé et l'approche commune du Collège de médecine générale et des spécialistes des troubles neurocognitifs pour garantir une rigueur scientifique et médicale. **Elle est soutenue par l'Union Nationale France Alzheimer.**

Dans la pratique, il s'agit du premier simulateur

numérique destiné à sensibiliser les médecins généralistes au repérage des troubles neurocognitifs, notamment ceux liés à la maladie d'Alzheimer, face à une plainte ou une situation à risque.

Ce, dans le but de favoriser une prise en charge globale rapide et le maintien le plus longtemps possible de la qualité de vie du patient.

Source senioractu.com

Maladie d'Alzheimer : l'inflammation du tissu cérébral cause ou conséquence de la maladie ?

Dans la maladie d'Alzheimer, il a été montré que, dans un premier temps, des plaques bêta-amyloïdes s'accumulent de manière anormale au niveau des neurones, ce qui cause des lésions cérébrales. Dans un second temps, apparaissent des enchevêtrements neuro-fibrillaires, qui obstruent l'intérieur des neurones, en particulier ceux du cortex entorhinal, responsables de la formation des souvenirs et de la mémoire.

Jusqu'à présent, les chercheurs pensaient que ces deux phénomènes étaient responsables de la neuro-inflammation des neurones due à l'activation des cellules immunitaires résidentes du cerveau, appelées cellules microgliales.

Mais dans une étude réalisée par des chercheurs de l'Université de Pittsburgh (États-Unis), ceux-ci ont montré que **cette neuro-inflammation est en réalité le principal moteur de la propagation de la protéine Tau.**

Bien que des études sur des cellules en culture et des animaux de laboratoire aient accumulé de nombreuses preuves que l'activation microgliale entraîne la propagation des fibres de tau dans la maladie d'Alzheimer, ce processus n'avait encore jamais été prouvé chez l'humain.

Ici, les chercheurs ont utilisé l'imagerie en direct pour examiner en profondeur le cerveau de personnes atteintes à différents stades de la maladie d'Alzheimer et de personnes âgées en bonne santé.

Ils ont alors constaté que la neuro-inflammation était plus répandue chez les personnes âgées et qu'elle était encore plus prononcée chez les patients présentant des troubles cognitifs légers et ceux atteints de démence associée à la maladie d'Alzheimer.

L'analyse a confirmé que la propagation de protéine tau dépendait de l'activation microgliale, un élément clé qui relie les effets de l'agrégation de la plaque bêta-amyloïde à la propagation de tau et, en fin de compte, aux troubles cognitifs et à la démence.

« De nombreuses personnes âgées ont des plaques bêta-amyloïdes dans leur cerveau mais ne progressent jamais vers le développement de la maladie d'Alzheimer », souligne l'auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'accumulation amyloïde ne suffit pas à elle seule à provoquer la démence : nos résultats suggèrent que c'est l'interaction entre la neuro-inflammation et la pathologie amyloïde qui déclenche la propagation de tau et conduit finalement à des lésions cérébrales étendues et à des troubles cognitifs ».

Selon les auteurs de l'étude, cette découverte suggère qu'un traitement ciblant spécifiquement la neuro-inflammation pourrait être efficace chez les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer à un stade précoce puisqu'il pourrait contribuer à inverser ou du moins à ralentir l'accumulation de la protéine tau pathologique dans le cerveau et à éviter la démence.

« Notre recherche suggère qu'une thérapie combinée visant à réduire la formation de la plaque amyloïde et à limiter la neuro-inflammation pourrait être plus efficace que de traiter chaque pathologie individuellement », conclut le Professeur.

Article rédigé par Georges Simmonds pour RT Flash – (Recherche et technologie)

Augmentation du financement de la recherche

On constate une forte augmentation récente du financement de la recherche sur les maladies du cerveau, provoquant des troubles neurocognitifs, principalement dans les pays à revenu élevé, comme le Canada, le Royaume-Uni et les USA.

Les financements sont passés de 631 millions de dollars en 2015 à un montant estimé à 2,8 milliards de dollars en 2020.

Source Alzheimer actualités – Médéric Alzheimer

Les aidants de personnes souffrant d'Alzheimer s'expriment

Sur les 376 sondés, 79% sont des femmes. Dans plus de la moitié (57%) des cas, il s'agit de la fille, dans 9% du fils et dans 31% du conjoint. On peut ajouter que les moins de 60 ans sont presque autant concernés que les plus âgés puisque 52% des aidants ont plus de 60 ans, mais 43% ont entre 40 et 60 ans et 4% ont moins de 40 ans.

On constate que le rôle d'aidants touche une large partie de la population encore active professionnellement et, principalement des femmes, qui doivent alors cumuler avec leur rôle d'aidant de nombreuses tâches familiales.

Cette situation pose un véritable problème de société pour toutes ces personnes dont le cumul des tâches et des responsabilités entraîne des répercussions sur leur qualité de vie et leur activité professionnelle.

Tandis que près de 54% des personnes atteintes d'Alzheimer vivent dans un établissement adapté, 39% restent à leur domicile et 7,5% sont hébergés chez leur proche. Cela signifie que ce maintien à domicile concerne 46% des personnes malades, presque autant que celles qui vivent en établissement.

Derrière ces chiffres se cache une véritable logistique et un quotidien souvent difficile pour les aidants familiaux. Ils ont été nombreux à témoigner de l'incroyable sacrifice qu'ils et surtout elles étaient prêtes à faire au quotidien pour réaliser ce pari difficile et continuer de vivre des moments d'échange et de partage, même s'ils doivent être remaniés...

« L'aidant doit essayer de se situer dans le temps par rapport à la personne atteinte de la maladie et aux propos qu'elle tient afin de pouvoir échanger un minimum... Par exemple, maman adore les enfants donc je lui montre des photos de ses petits et arrières petits-enfants. Elle réagit à certaines chansons et chantonne un peu... Elle parle souvent de sa mère... Elle ne se souvient pas de moi mais me sourit et me dit qu'elle m'emmenait à l'école, donc ça me convient... », confie Martine dans le cadre de l'enquête.

Il est vrai que l'aidant familial reste souvent le repère et l'aide principale du malade, même si l'on peut faire appel à différents professionnels

dans le cadre des aides à la personne et du maintien à domicile.

« La maladie de mon mari a été officialisée en septembre 2013 suite à une ponction lombaire. J'ai donc vécu sept années dans une angoisse croissante, qui a commencé par de régulières crises de désespoir lorsqu'il se voyait dépérir mentalement. C'était un homme qui pouvait encadrer tous les corps de métiers ».

Et de préciser : *« ses premiers symptômes étaient le fait qu'il ne comprenait plus quelle heure il était. Puis tout doucement, il a perdu la parole, le calendrier ne voulait plus rien lui dire, je devais le cacher, parce qu'il croyait que les rendez-vous étaient tous dans la même journée. Je pensais pouvoir garder mon mari à la maison tant qu'il me reconnaissait, mais j'ai eu trop peur cette nuit où il m'a agressée.*

J'ai été dans l'obligation de l'hospitaliser rapidement, en février 2021. Que pouvez-vous dire aux autres aidants ? Ne pas contrarier le malade. S'armer de beaucoup de patience et avec beaucoup d'amour on arrive à supporter plus que ce que l'on pense ».

Si plus de la moitié (56%) des sondés, dont le proche malade d'Alzheimer vit à domicile, affirme être mobilisée plus de 20h par semaine dans leur rôle d'aidant, ils se sentent en grande majorité capables d'assumer ce rôle.

Quant à l'adaptation du domicile pour le sécuriser, il ne fait pas encore l'unanimité : près de 46% des sondés affirment avoir adapté le logement de leur proche contre 54% qui ne l'avaient pas encore fait par manque de moyens et crainte de perturber leur proche malade.

A la question « Quels sont les inconvénients qui vous gênent le plus au quotidien ? », 76,5% indiquent que le stress et l'anxiété les gênent souvent.

Parmi eux, Anne-Marie nous explique :

« Quand je parle du stress, il s'agit par exemple de celui que provoque le fait d'être appelée certains jours 30 fois quand ma mère est débordée par son anxiété de ne plus réussir à faire ce qu'elle voudrait »..

Enquête de Retraite Plus

Une nouvelle feuille de route « MND 2022-2024 » bientôt rendue publique ?

Cette feuille de route « maladies neurodégénératives » se veut très transversale pour couvrir les différentes maladies neurodégénératives qui présentent des points communs, certaines mesures défendues seront par ailleurs inscrites dans d'autres plans ou stratégie, comme celles en faveur des aidants.

Les nouvelles mesures proposées par le conseil scientifique consultatif et les groupes de travail s'articulent autour de cinq axes :

« prévenir - repérer et diagnostiquer - traiter et soigner - innover et développer la recherche - et enfin communiquer et faire vivre la démocratie en santé ».

Cependant, le Collectif MND (associations de patients dont France Alzheimer, fondations et société savantes) s'interroge de la faisabilité de la mise en œuvre...

en l'absence de financement dédié !

Source Alzheimer actualités – Médéric Alzheimer

Deux récentes études ont démontré la faisabilité d'opérer des tests cognitifs en ligne à distance.

Les résultats obtenus ont montré qu'ils étaient similaires à ceux obtenus lors de dépistages en face à face et l'expérience a été évaluée de manière positive par les participants (éventuellement malades) et les médecins.

Une opportunité en période de pandémie pour détecter les troubles cognitifs ?

Une réponse dans les nombreux départements où sévit la pénurie de médecins traitants et spécialistes ?

Le manque de médecins en Seine St Denis : une terrible réalité

Chaque année, l'Agence Régionale de Santé, classe les villes selon de savants calculs, pour évaluer leur ratio de professionnels soignants par habitant et donc les villes où l'ARS doit apporter des financements spécifiques pour favoriser l'installation de nouveaux médecins, infirmiers, kiné ...

Les villes sont alors classées en :

Zones d'intervention prioritaire (ZIP et ZIP+ pour les plus importants « déserts médicaux »), Zones d'action complémentaire (ZAC)

Dernière mise à jour pour les médecins dans le 93 :

Seules 2 communes en Seine St Denis sont classées en ZAC (traduction libre « vont moins mal que les autres ») : Neuilly Plaisance et Le Raincy

Toutes les autres sont en zones prioritaires: 21 communes en ZIP+ et 12 en ZIP.

Pratiquer des activités sociales et cognitives pour prévenir de la maladie d'Alzheimer

Une étude récente démontre qu'un engagement plus élevé dans les activités cognitives, un plus grand nombre d'appartenances sociales (par exemple l'appartenance à un club) et une plus grande participation à la vie sociale familiale, amicale ... ont été associés à un risque plus faible de développer la maladie, tout en tenant compte des facteurs de risque démographiques, âges, sexe et des autres facteurs de risque liés au mode de vie.

Ces activités pourraient donc « *modérer l'influence de plusieurs autres facteurs de risque* »

tels que le faible niveau d'éducation, le faible niveau de richesse et les facteurs liés au mode de vie », et pourraient de manière plus globale faire partie de conseils et mesures préventives contre la maladie.

Encore faut-il avoir accès à ces « interactions sociales » organisées, très inégalement réparties sur le territoire, pouvoir se déplacer, et même savoir qu'elles existent.

Source Alzheimer actualités – Médéric Alzheimer

EHPAD : ne pas entraver les libertés des résidents

La gestion de la pandémie en EHPAD doit évoluer depuis les deux premières vagues en 2020.

Nous ne sommes plus du tout face aux mêmes risques que la première vague. Pourtant, dans certaines régions, et certains EHPAD, l'isolement des résidents est de nouveau à l'ordre du jour :

Le maintien du lien social et familial ainsi que les activités thérapeutiques et occupationnelles doivent rester une priorité. Nous tenons à rappeler l'importance de faire preuve de tact et de mesure, et ne pas systématiquement soustraire les résidents des visites de leurs proches.

L'arrivée du vaccin et l'apparition du variant

Omicron entraînant des formes symptomatiques moins sévères même chez les résidents en EHPAD et USLD (Unités de Soins de Longue Durée à l'hôpital), le taux de mortalité est loin de celui des premières vagues en France.

Il s'agit donc de ne pas opter à nouveau pour une logique d'isolement et de fermeture et de ne pas entraver les libertés des résidents ou sinon, comme l'a préconisé l'avis du Conseil Scientifique rendu le 19 janvier dernier, en circonstances exceptionnelles.

Source SFGG : Société Française de Gériatrie et Gérontologie

Témoignage d'une aidante : « L'Hôpital : garage ou prison ? »

« Mon mari avait rendez-vous à l'hôpital pour décider d'une intervention sur la thyroïde qu'il repousse depuis longtemps après les mauvais souvenirs de son intervention précédente.

À l'entrée, 2 hommes de la "sécurité" m'ont interdit d'entrer. Seules les personnes qui ont rendez-vous le peuvent. Mon Passe sanitaire en règle ne les intéresse pas, ils n'ont pas voulu le prendre car la direction avait donné ses consignes sous couvert de « recommandations » de l'ARS.

Il a fallu déranger le chirurgien pour qu'il accorde le droit de passage pour cette fois. Mais après ? Leur parler de personne de confiance, ne les ébranle pas le moindre du monde.

Le patient va à l'hôpital, comme on dépose sa voiture au garage, ils font leur devis et éventuellement la réparation. Et là, nous, nous devons faire confiance, alors qu'eux ne nous font pas confiance.

La période covid a balayé toutes les avancées, l'humanité, le bon sens, la loi, pour mettre en place des procédures pondues par l'ARS qui décide en télétravail, sans voir la vraie vie et sans la moindre humanité.

Une fois rentré, le patient n'a pas le droit aux visites, enfermé dans la prison d'état.

Alors ce que nous appelions « hôpital » pour tout ce que cela représentait d'hospitalité, de prendre soin, d'éthique, d'écoute, de respect, de confiance est balayé d'un coup.

B.

La maltraitance

C'est un ensemble de comportements ou d'attitudes, uniques ou répétées, concernant les personnes âgées dans le cadre d'une relation de confiance ou de dépendance et qui peut causer la détresse ou des blessures à ces personnes.

Les différentes formes de maltraitance peuvent être des violences

- physiques : coups, blessures, contraintes physiques...
- morales et psychologiques : injures, violation de la vie privée, chantage, privation d'affection ou de visites...
- médicamenteuses : excès de neuroleptiques, absence de traitements adaptés aux maladies et symptômes;
- financières : vol, extorsion, héritage forcé,
- les négligences actives (enfermement...) ou passives (absence d'aide à l'alimentation...),
- les violations des droits civiques : atteintes aux libertés et droits fondamentaux des personnes.

La Fédération 3977 acteur de la lutte contre les maltraitements

La Fédération 3977 fait le point des alertes pour maltraitements reçues en 2021, par comparaison avec les 3 années précédentes, à l'occasion des faits préoccupants mis à jour par la publication des « Fossoyeurs », livre mettant en cause les pratiques des établissements médico-sociaux du groupe Orpéa,

L'évolution constatée pour les situations de maltraitance en établissements, essentiellement en Ehpad : **avec 1892 dossiers ouverts, la hausse est spectaculaire et représente une augmentation de 37% par rapport à 2020**, contre + 9% en moyenne pour les 3 années précédentes.

Sans surprise, les personnes âgées sont les principales victimes des situations objets de ces alertes (73%).

Les types de maltraitements les plus souvent incriminés en 2021 sont les maltraitements psychologiques, en forte hausse en 2021, celles liées aux soins, les négligences, et les restrictions de droits.

L'évolution préoccupante des alertes pour maltraitements en établissement, observée en 2021 ne peut être expliquée par la situation des seuls établissements d'un groupe particulier : elles sont d'une grande diversité, que « l'affaire Orpéa » est loin de résumer. **Elle traduit en effet un phénomène d'ampleur complexe, touchant des établissements de statuts différents.** Elle ne peut pas non plus être réduite à une « simple » dérive de management, ou à des contrôles externes insuffisants. De multiples facteurs expliquent ce désastre jusque-là bien silencieux, dont :

- Les limites du « modèle » des Ehpad fondé sur une « masse critique », seuil de rentabilité imposé à tous quel que soit le statut, et une logique purement « comptable » ;
- Le manque d'attractivité des métiers du grand âge, par leur faible rémunération, leur manque de considération et leur formation insuffisante ;
- La fuite en avant du management de ces établissements qui remplace la « promotion de la bientraitance » par de l'animation, l'absence d'un dispositif de recueil au quotidien des dysfonctionnements, pour analyser chacun et lui apporter des réponses sur le terrain afin d'éviter les récidives ;
- **La communication et la concertation insuffisantes avec les familles de résidents, souvent mal informées et tenues à l'écart des difficultés rencontrées pour leurs proches.**

Au-delà, cette curieuse et ancienne tolérance dont les maltraitements ont fait l'objet jusque-là, largement tues, c'est-à-dire acceptées, doit interroger chacun, ajoute la Fédération 3977.

Elle appelle les pouvoirs publics à concrétiser le projet d'un plan national pluriannuel de lutte contre les maltraitements, annoncé début 2019, mais resté en suspens, ce plan nécessiterait d'être concerté avec les acteurs concernés.

La Fédération est prête à y prendre toute sa part.

Source : Communiqué de presse de la Fédération 3977 (lutte contre les maltraitements) faisant partie de la SFGG Société Française de Gériatrie et Gériologie

Si le manque de moyen humain dans les structures est réel et perdure depuis des années, il génère plus d'absences de bienveillance que d'actes de malveillance.

Aujourd'hui dans un temps où chacun, équipé d'un simple portable est en mesure d'être un lanceur d'alerte combien sont-ils dénoncés chaque année dans 7.500 établissements médico-sociaux en France, représentant des centaines de milliers de résidents et salariés ?

Comme elle l'annonce dans un communiqué du 17 mars dernier, l'Assurance Maladie a détecté que des personnes non autorisées ont réussi à se connecter à des comptes réservés aux professionnels de santé.

Résultat, 510 000 assurés ont été victimes du piratage de leurs données de santé : identité, numéros de sécurité sociale, coordonnées de contact, déclaration de droits (médecins traitants, aide médicale d'État, complémentaire santé solidaire...), coordonnées bancaires...

Si la fuite depuis aurait été "colmatée", l'inquiétude légitime persiste pour cette autre forme de maltraitements que sont le piratage et les escroqueries.

FRANCE ALZHEIMER 93

Correspondance
17 Bd de l'Ouest
93340 LE RAINCY

01 43 01 09 66

francealzheimer93@gmail.com

www.francealzheimer.org/seinesaintdenis/

Adhérez à FA93

Il ne s'agit pas que de « payer une cotisation ».

Adhérer, c'est aussi faire partie d'un mouvement unissant depuis plus de 30 ans des bénévoles engagés, auprès des familles touchées par la maladie d'un proche.



Pour vous soutenir, vous informer, vous représenter et vous défendre.

*Adhésion : 35 €
à l'ordre de FA93
adressée 17 Bd de l'Ouest
93340 LE RAINCY*

Des bénévoles qui agissent

En tant que représentant des usagers dans certains hôpitaux et cliniques;

Qui vous représentent auprès du Département, des Maires et des nouvelles organisations mises en place pour assurer la continuité des soins en ville ;

Qui interviennent dans des formations professionnelles de médecins, d'infirmiers, d'aides soignants ...

Les bénévoles de FA93 consacrent chaque année plusieurs milliers d'heures à soutenir la cause des malades et de leurs aidants.

Nous avons besoin de vous tous pour faire vivre Les actions de l'Association FA93 ...

Par votre adhésion bien sûr, mais aussi par votre engagement en tant que nouveaux bénévoles :

Dans notre Conseil d'administration ;

En tant que représentant les usagers dans les hôpitaux et cliniques ;

Pour accueillir dans notre bureau les familles et les professionnels qui ont besoin de nos réponses à leurs questions et de nos documents spécifiques ;

Pour accueillir les familles dans nos 3 cafés mémoire à Le Raincy, Rosny sous bois et Saint Ouen ;

Pour accueillir les familles dans nos 7 accueils mensuels à Aulnay, Bondy, Le Pré St Gervais, Montfermeil, Noisy le Grand, Romainville et St Denis

Pour accueillir les familles et les professionnels que nous rencontrons sur nos stands dans des Forums Santé ou fêtes des associations, organisés par certaines communes,

Pour déposer des dépliants d'informations sur la maladie dans les pharmacies de votre commune par exemple ...

Chacun d'entre vous qui PEUT et SOUHAITE participer à la vie de l'association peut trouver auprès de nous une « mission » adaptée à ses talents et ses disponibilités !

Les bénévoles de FA93

Les Séjours Vacances France Alzheimer

proposent chaque année à près de 400 personnes malades et à leurs aidants, adhérents des associations départementales France Alzheimer (seule action pour les personnes malades et leurs aidants familiaux exclusivement réservée aux adhérents à jour de leur cotisation auprès de leur association locale), un moment de détente et de répit.

Ils sont tous encadrés par des bénévoles et des professionnels spécialement formés. Cet accompagnement de qualité participe au bien-être de la personne malade et de son proche aidant qui se voient proposer, durant leur séjour, des activités adaptées à leur situation (excursions, activités festives, loisirs).

Grâce à des financements spécifiques, le coût de ces séjours vacances est modulé en fonction des revenus de chacun.

Une occasion privilégiée, pour la personne malade et son proche aidant, de faire des activités ensemble ou séparément, et de prendre du temps pour se reposer, changer d'air et de paysage !

Renseignements auprès de FA93 : 01 43 01 09 66

Ou francealzheimer93@gmail.com

Ou sur notre site : www.francealzheimer.org/seinesaintdenis/